



**Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues**

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

<http://afpad.ca>

Siège social

1686, boul. des Laurentides, bur. 203
Laval (Québec) H7M 2P4
1 877 484-0404 administration@afpad.ca

Point de service

2600, boul. Laurier, Tour de la Cité, bur. 950
Québec (Québec) G1V 4W2
1 855 770-0404 quebec@afpad.ca

Table des matières

Le mot du président.....	3
Le mot de la directrice générale	4
L'AFPAD EN BREF.....	5
Notre mission et notre histoire.....	6
Le CA et la permanence.....	7
Nos services généraux.....	8
SERVICES AUX MEMBRES.....	9
Portrait des membres	10
Détails des services offerts	11
ACTIVITÉS ET PROJETS.....	14
Résumé des activités.....	15
Atelier d'art expérimentation.....	16
Hommage aux victimes – Zoo sauvage de St-Félicien	17
Je suis Gabrielle	18
Hommage aux victimes – Ferme Guyon.....	19
Semaine des victimes 2016	20
Atelier de yoga.....	21
Journées de grandes conférences.....	22
Soupers de Noël entre membres	23
Déjeuners-causeries	24
SUBVENTIONS ET FINANCEMENT	25
Subventions gouvernementales.....	26
Club Rotary	26
Tournois de golf CANASA	27
Encan Web.....	28
Tirage de 5 prix.....	29
Ferme Guyon	30
Dons privés.....	31
COMMUNICATIONS ET MÉDIAS.....	32
Site Web et médias sociaux	33
Entrevues dans les médias	34
Bulletins AFPAD Express.....	35
DÉFIS RELEVÉS PAR L'AFPAD.....	36
La reconnaissance par l'IVAC et l'indemnisation de parents d'enfants assassinés par l'ex-conjoint(e).....	37
L'accompagnement d'une communauté autochtone pour faire la lumière sur un drame survenu en 1977	38
L'appui médiatique au registre de prédateurs sexuels	39
PARTENAIRES ET BÉNÉVOLES	40
Bénévoles réguliers.....	41
Stagiaires.....	42
École de criminologie.....	43
École nationale de police du Québec	43
Partenaires quotidiens.....	44
PERSPECTIVES D'AVENIR	45
Des projets en développement	46

Le mot du président

L'AFPAD fait plus que jamais parler d'elle. Beaucoup de travail a été fait au cours de la dernière année par notre directrice générale, Mme Nancy Roy, et toute son équipe pour que les médias soutiennent notre Association et nous aident à faire avancer la cause des victimes.

L'Association ne cesse de développer des outils pour aider les gens dans le besoin et tient à jour le site web, afpad.ca, que je vous invite à visiter et à recommander à vos proches de consulter. C'est beaucoup plus facile de transmettre l'information et cela laisse à ceux-ci le soin d'utiliser les différentes ressources mises à leur disposition en toute discrétion.

L'équipe des permanents peut compter sur la disponibilité des membres du conseil d'administration et de tous les bénévoles et partenaires que je remercie personnellement.

Au cours de la dernière année, nous avons pu bénéficier d'un don important et imprévu suite au décès d'une personne qui avait à cœur la mission de l'AFPAD. Voilà une autre belle façon de *Donner au suivant*. Il s'agit d'un premier exemple qui, j'en suis assuré, fera des petits. Nous sommes là pour vous supporter dans votre démarche.

Je suis vraiment très fier de partager cette expérience avec vous en tant que membre du conseil d'administration.

Réjean Talbot

Président du conseil d'administration



Le mot de la directrice générale

Laissez-moi rêver encore un peu...

Je suis immensément fière de vous présenter ce rapport annuel qui démontre, encore une fois, les efforts et tout le travail accompli dans la dernière année par une équipe de travail extraordinaire permettant à l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues de développer des outils pertinents, actuels et qui répondent aux besoins réels de nos membres.

Nous avons développé des partenariats importants avec les organismes, les services policiers, les services judiciaires et les acteurs médiatiques, nous permettant d'aller un peu plus loin dans l'atteinte de notre mission première, soit de soutenir les familles de personnes assassinées ou disparues.

Nous avons réussi à effectuer un virage important dans les dernières années tout en consolidant nos bases, développé nos services et peaufiné nos outils de sensibilisation à la hauteur des attentes de nos familles et de nos bailleurs de fonds.

Mais je rêve encore du jour où les lois d'indemnisation traiteront de façon équitable les proches de victimes et les victimes où elles seront traitées et indemnisées à la hauteur de leurs besoins réels. Je souhaite sincèrement clamer haut et fort sur toutes les tribunes qui voudront m'écouter que ces familles n'ont pas choisi ce qui leur arrive et que ce drame n'a fait que les appauvrir de façon considérable. Le réveil est trop souvent brutal et les batailles ardues.

Je rêve de réussir à sensibiliser toutes ces personnes qui n'ont aucune idée des impacts qui paralysent ces proches s'étant fait voler de façon violente la vie d'une personne qui leur était chère.

Je rêve de la journée où ces proches et ces familles recevront une indemnité pour assister au procès de celui ou celle qui a brisé à tout jamais leur vie.

Je rêve de la journée où ces proches de personnes assassinées ou disparues recevront une indemnité équitable.

Je rêve du jour où nous serons tous concernés par ces drames et que la notion de réparation que visent ces lois sociales trouvera enfin une application juste et réaliste.

Nous avons réalisé des avancées certes depuis les dernières années, mais il reste tant à faire pour toutes ces familles qui me touchent et pour qui je veux et souhaite réparation. Laissez-moi encore rêver que tout est possible...

Narcy Roy

Directrice générale



L'AFPAD EN BREF



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

Notre mission et notre histoire

MISSION

L'AFPAD est un organisme à but non lucratif qui a pour mission principale de briser l'isolement vécu par les familles des victimes afin de développer entre elles des liens de solidarité et de bâtir des ponts vers les ressources nécessaires dans le but d'avoir accès à l'information et aux outils pour reconstruire leur vie.

VISION

Que chaque membre d'une famille de victime d'acte criminel reçoive un support moral, psychologique et juridique, suite au drame; qu'il soit reconnu pour recevoir une indemnisation équitable et suffisante pour être en mesure de faire face à son deuil et reprendre le cours de sa vie dans de meilleures conditions.

VALEURS

À travers chacune des actions de l'AFPAD, les valeurs qui nous guident sont : L'INTÉGRITÉ, L'ÉQUITÉ, L'HONNÊTÉTÉ, LA TRANSPARENCE, LE RESPECT ET L'ENTRAIDE.

HISTOIRE

L'AFPAD est née de l'initiative de 4 pères fondateurs ayant perdu leurs filles et qui se sont regroupés en 2005, afin de dénoncer la violence faite aux femmes. De cette association est ressorti un grand constat : l'aide apportée aux familles de victimes d'homicide ou de disparition criminelle est insuffisante et l'iniquité entre la réhabilitation des contrevenants et des familles de victimes est criante. La mission de l'AFPAD découle donc de ce constat et de la volonté d'aider et de supporter d'autres familles de victimes.

L'AFPAD a obtenu ses lettres patentes à titre d'organisme à but non lucratif à l'automne 2005 afin de répondre aux besoins des familles de personnes assassinées ou disparues partout au Québec. En 2006, un premier bureau fut ouvert à Montréal et en 2008, un point de service a ouvert ses portes à Québec. En octobre 2015, l'AFPAD a souligné son 10^e anniversaire lors d'une grande célébration!

Le CA et la permanence

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Réjean Talbot, président
- Sylvie Dupras, administratrice
- Cristelle Sary, vice-présidente (fin de mandat en janvier 2017)
- Michel Lamer, administrateur
- Élie Chamoun, trésorier
- Nathalie Lessard, administratrice
- Yvon Guérard, secrétaire
- Rose-Anna Niquay, administratrice et représentante autochtone
- Marie-Catherine Péloquin, administratrice
- Bruno Serre, administrateur

ÉQUIPE PERMANENTE



De gauche à droite : Justine, Mélanie, Nancy, Raymonde et Anabelle (bénévole)

Andrée et Nancy

- Nancy Roy, directrice générale
- Raymonde Hébert, coordonnatrice des services aux membres
- Mélanie Bisson, adjointe administrative
- Andrée Champagne, coordonnatrice des services aux membres – Régions de l'Est-du-Québec
- Justine Razafindramboa, stagiaire en travail social et conseillère psychosociale

Nos services généraux

L'AFPAD offre différents services à ses membres et demeure à la recherche constante de nouvelles activités pouvant répondre à leurs besoins :

- Rencontres des familles ayant vécu un drame
- Accompagnement médiatique
- Prise de contact et assistance suite à l'événement
- Information sur les nouvelles lois
- Accompagnement et soutien des familles
- Écoute et réconfort
- Déjeuners-causeries dans les diverses régions du Québec
- Rencontres thématiques avec les familles
- Références à des ressources d'aide appropriées
- Blogue, Facebook, Twitter
- Accompagnement juridique
- Informations et références
- Soutien à travers le processus judiciaire
- Aide à la rédaction de lettres de témoignage
- Accompagnement dans les dossiers judiciaires
- Les meurtres non résolus
- Les disparitions criminelles
- Aide psychologique et soutien financier
- Aide complémentaire à l'IVAC pour le soutien psychologique

SERVICES AUX MEMBRES

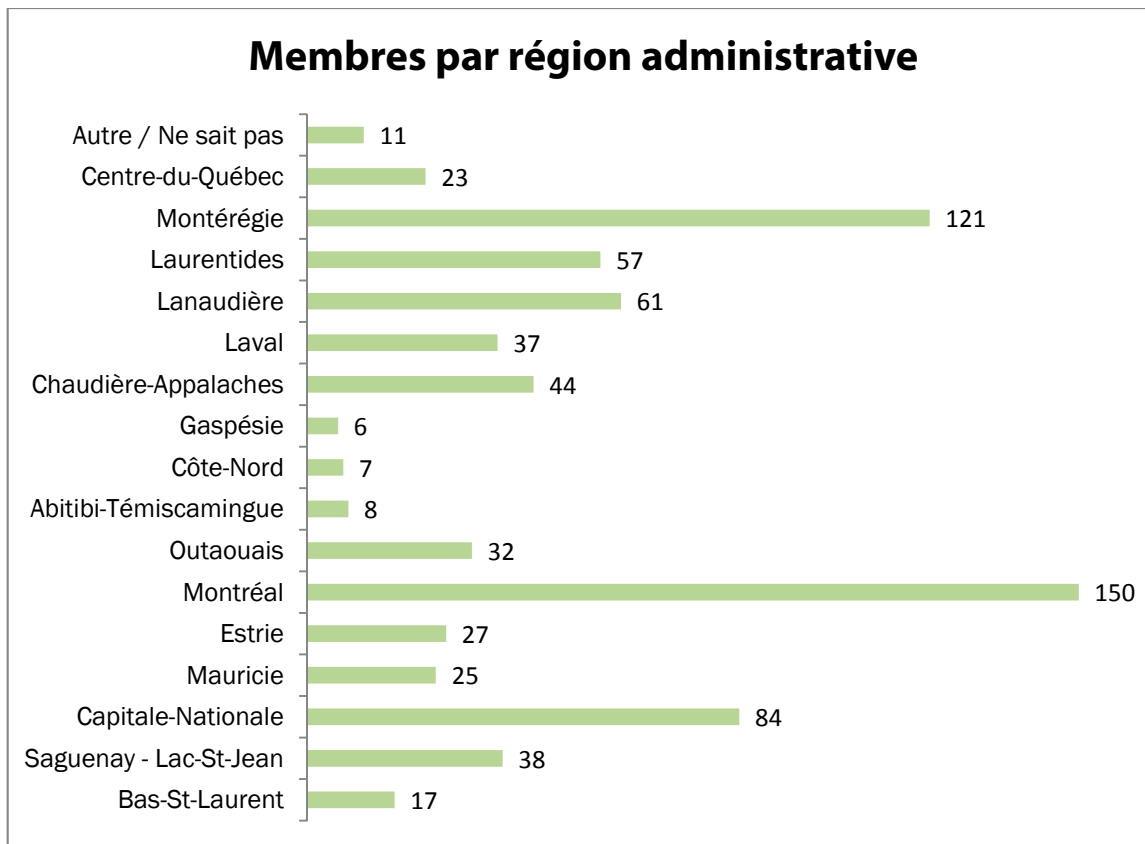


Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

Portrait des membres

STATISTIQUES GLOBALES

- 748 membres, dont une quarantaine de bénévoles sympathisants
- 71% des membres sont des femmes et 29% sont des hommes
- 80% des familles membres sont touchées par un homicide et 20% par une disparition criminelle



STATISTIQUES DES NOUVEAUX MEMBRES

- Un total de 63 nouveaux membres se sont ajoutés en 2016-2017, dont 58 membres réguliers et 5 membres bénévoles.
- Ces membres réguliers sont reliés à 34 victimes, dont 21 cas d'homicide, 8 cas de disparition et 5 cas d'autres types.
- Les sources de référence principales des nouveaux membres sont les suivantes : référence du CAVAC, ami ou connaissance d'un membre, lettre de condoléances envoyée à la famille et au salon funéraire, site web de l'AFPAD.
- Au cours de l'année, une vingtaine de lettres de condoléances ont été envoyées à des familles ayant vécu un drame d'homicide.

Détails des services offerts

Le premier mandat de l'AFPAD est d'accompagner et de soutenir les familles touchées par un homicide ou une disparition d'apparence criminelle. En cours d'année, les membres de l'équipe permanente sont **intervenues auprès d'environ 150 membres** distincts dans différents dossiers, soit par téléphone, courriel ou lors d'une rencontre en personne. Voici un aperçu des services offerts :

RENCONTRE AVEC UN NOUVEAU MEMBRE

Lorsque survient un homicide ou une disparition d'apparence criminelle, il est important de prendre contact avec la famille concernée. Au fil du temps, l'AFPAD a déterminé qu'il est préférable, suite à un homicide, de faire un premier contact lors de funérailles ou après cette période, afin de laisser aux proches le temps de se remettre peu à peu de ce grand et douloureux traumatisme. Les familles peuvent compter sur l'AFPAD pour recevoir un soutien moral continu tout au long du processus. Lors du premier contact, notre intervention est centrée sur les besoins primaires des proches de la victime, que le drame ait eu lieu récemment ou il y a plusieurs années.

La prise de contact initiale : l'AFPAD peut compter sur la précieuse collaboration de plusieurs intervenants afin que les familles de victimes soient informées de nos services. En effet, nous soulignons l'excellente collaboration des différents corps policiers, les CAVAC, l'IVAC, les salons funéraires, les CIUSSS, etc.

RÉFÉRENCES À DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Il importe de valider avec la personne si elle a été informée de toutes les formes d'indemnisation et les services auxquels elle pourrait avoir droit; si la personne a besoin de réponses requérant l'intervention d'un conseiller professionnel, elle est alors redirigée vers la ressource adéquate (CAVAC, IVAC, conseiller juridique de l'AFPAD, CLSC ou autre ressource professionnelle).

SOUTIEN MORAL CONTINU ET SUIVI DE L'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE

Autant dans les cas d'homicide que de disparition, l'AFPAD s'assure d'un suivi avec la famille et les corps policiers, selon l'avancement du processus judiciaire. À certaines occasions, l'AFPAD accompagne ses membres lors de rencontres afin d'avoir des précisions et de faire le point sur le dossier.

MÉDIAS

Il est fréquent que les familles aient besoin de conseils pour faire face aux médias. L'AFPAD peut également agir à titre de porte-parole de la famille si nécessaire.

DROIT À L'INFORMATION SUR LE DÉTENU ET OPPOSITION À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Dans les cas d'homicide, les familles ont le droit d'être informées de certaines activités du détenu. Les coordonnées de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) leurs sont transmises. L'AFPAD peut également aider et guider ses familles membres pour rédiger leur témoignage qui sera lu devant les commissaires lors de l'audience en libération conditionnelle. Il arrive parfois qu'à la demande d'un membre, un intervenant de l'AFPAD soit amené à accompagner une famille lors d'une audience devant la CLCC.

SOUTIEN FINANCIER : AIDE PSYCHOLOGIQUE ET JUDICIAIRE

Lorsque la décision de l'IVAC est rendue, il se peut qu'une personne ait droit à des séances de consultation psychologique. Dans le cas où les honoraires dépassent le maximum fixé par l'IVAC, l'AFPAD peut venir compenser la différence des frais de consultation, dans le cas où les membres ne pourraient pas en assumer les coûts.

Aussi, lorsqu'une famille veut suivre le procès du criminel et que le palais de justice est éloigné de plus de 100 km du domicile, l'AFPAD peut défrayer une partie du coût de déplacement, l'hébergement, les repas et le stationnement pour permettre à la famille de suivre le procès. Toute autre demande est analysée et la décision devra tenir compte de la disponibilité du budget. Il est important de préciser que toute aide financière de l'AFPAD est tributaire des budgets disponibles au moment de la demande.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCOMPAGNEMENT

Depuis sa fondation, l'Association a accompagné sa clientèle à différents niveaux. En ce qui concerne l'accompagnement à la Cour tout au long du processus judiciaire, l'AFPAD peut accompagner des membres à leur demande même si nous considérons que l'expertise développée par l'ensemble du réseau des CAVAC est tout à fait adéquate.

En ce qui concerne les audiences devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ), la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) ainsi que l'IVAC, l'AFPAD a accompagné quelques familles afin de les soutenir à travers leurs revendications.

AIDE À LA RÉDACTION

L'AFPAD a aidé plusieurs de ses membres à rédiger différents types de lettres : témoignage de préparation à une audience en libération conditionnelle, témoignage avant le prononcé de sentence, aide à l'obtention d'un visa temporaire pour une visite à l'extérieur du pays, lettre d'appui pour un projet, demande auprès d'instances gouvernementales, etc.

SUIVIS DES DOSSIERS D'ENQUÊTE ET DE DISPARITION

En ce qui concerne les dossiers d'homicide et de disparition, il est important de mentionner que la grande majorité des familles membres de l'AFPAD sont directement touchées par un ou des homicides. Environ 20% de nos membres sont touchés par des disparitions d'apparence criminelle.

En ce qui concerne les données quantitatives de nos interventions, il est très difficile de les traduire concrètement pour diverses raisons, il s'avère nécessaire de comprendre que plusieurs heures doivent être investies à différents niveaux, pour chaque dossier, afin d'augmenter l'efficacité de nos interventions auprès de nos familles (rencontres de familles, appels téléphoniques, rencontres avec des partenaires, recherche d'information, etc.).

CONSEILS JURIDIQUES

La directrice générale de l'AFPAD possède une formation en droit qui, avec son expérience, lui permet d'offrir des conseils d'ordre juridique pour ensuite référer les membres auprès d'avocats spécialisés, par exemple Me Jérôme Frappier au niveau des disparitions.

HOMMAGE AUX VICTIMES

Les membres tiennent à célébrer à leur façon la mémoire de leur proche assassiné ou disparu lorsque la date d'anniversaire de décès ou de disparition survient. Les intervenants de l'AFPAD offrent parfois un support moral ou une lettre d'appui à la démarche ou des conseils pour une commémoration.

ACTIVITÉS ET PROJETS



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

Résumé des activités

L'AFPAD a organisé des ateliers, des conférences et des activités rassembleuses pour ses membres afin de les informer de différents sujets d'ordre juridique ou psychologique, ainsi que leur permettre d'exprimer leurs émotions ou de partager leur témoignage avec d'autres familles membres.

Activité	Date	Région	Participants
Atelier d'art expérimentation	7 mai 2016	Montréal	11
Hommage aux victimes au Zoo sauvage de St-Félicien	7 mai 2016	Lac-Saint-Jean	40
Je suis Gabrielle	13 mai 2016	Montréal	75
Hommage aux victimes à la Ferme Guyon	14 mai 2016	Montérégie	71
Semaine des victimes et survivants d'actes criminels	29 mai 2016	Capitale-Nationale	50
Atelier de yoga	27 août 2016	Montréal	12
Journée de grandes conférences	22 octobre 2016	Montréal	67
Journée de grandes conférences	5 novembre 2016	Capitale-Nationale	59
Souper de Noël à Laval	10 décembre 2016	Laval	20
Souper de Noël à Québec	10 décembre 2016	Capitale-Nationale	20

Atelier d'art expérimentation

En collaboration avec l'artiste-peintre Marie-Catherine Péloquin, l'AFPAD a proposé un atelier d'art à ses membres pour leur permettre de libérer des émotions en expérimentant avec les couleurs, les formes, les images, le collage, etc. Plusieurs médiums étaient à la disposition des participants pour laisser aller leur créativité : crayons de couleur, pots de peinture, bâtons de fusain, etc.

Cet atelier d'une demi-journée offerte le 7 mai 2016 a permis à 11 membres de créer une œuvre originale et de partager leur témoignage avec les autres membres du groupe.

ATELIER FAMILLE AFPAD
Association des familles de personnes assassinées ou disparues

ART expérimentation

Pas besoin de savoir dessiner ni d'être un artiste pour participer à cette activité d'art. Le but n'est pas la performance, mais plutôt d'expérimenter avec les couleurs, les formes, les images, le collage...

Plusieurs médiums seront à votre disposition pour laisser aller votre créativité : crayons de couleur, pots de peinture, bâtons de fusain, etc. Tout le matériel est inclus dans cette activité.

HIVER ET PRINTEMPS 2016

*Les samedis 6 février
et 7 mai 2016*

Ateliers à Montréal - Horaire de 9 h à 12 h
Gratuit pour les membres

Votre animatrice
Marie-Catherine Péloquin

Marie-Catherine, en tant qu'artiste peintre, a expérimenté depuis plusieurs années l'aspect libérateur de l'art. Peu importe le médium utilisé l'expression créatrice s'exprime dans la spontanéité, la liberté et le non-jugement. La créativité a pour but de proposer une nouvelle vision des choses, une vision personnelle. L'art libère des images et des émotions de l'inconscient. L'art participe à l'épanouissement de soi et de son milieu. « L'art m'a remise au monde en me permettant d'accéder à une meilleure connaissance de moi, de mes émotions et de mes énergies. »



PLACES LIMITÉES, RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

Veillez confirmer votre présence :
514 396-7389 ou 1 877 484-0404 ou
administration@afpad.ca

Homage aux victimes – Zoo sauvage de St-Félicien

Le 7 mai dernier, une cérémonie a été réalisée afin de souligner le courage des membres de l'AFPAD. Une quarantaine de parents et amis proches de victimes se sont rendus au Zoo sauvage de St-Félicien et ont assisté à un événement très spécial : la remise en liberté et l'envol d'un oiseau blessé que les employés du zoo ont soigné. Ce beau spectacle a été très symbolique, car on peut le comparer à ce que vivent les familles membres de l'AFPAD : à la suite de leur drame, elles sont blessées et doivent réapprendre à vivre avec un pansement sur leurs blessures pour pouvoir poursuivre leur chemin, tout comme cet oiseau.

Nous souhaitons remercier notre ambassadrice bénévole Nicole Bau de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean pour son initiative, notre coordonnatrice de la région de Québec, Andrée Champagne, pour l'organisation de l'événement, ainsi que l'Hôtel du Jardin d'avoir prêté une salle pour une entrevue médiatique et surtout, Marie-Hélène Dubois du Zoo sauvage de Saint-Félicien pour son ouverture et son accueil.



Je suis Gabrielle

Le 13 mai 2016 a eu lieu la deuxième édition de l'événement « Je suis Gabrielle » au Parc de la Promenade Bellerive à Montréal. Cette fois, une « soirée lumière » a permis aux participants de se rassembler de façon symbolique en allumant des lanternes pour honorer la mémoire des victimes d'homicide à la suite de violence conjugale.

L'objectif principal de « Je suis Gabrielle » est de dénoncer haut et fort la violence amoureuse chez les jeunes ainsi que dans tous les couples, sans exception. Cet événement a également pour but de sensibiliser l'ensemble de la population quant aux ravages occasionnés par la violence lorsqu'elle n'est pas arrêtée à temps. En ce sens, la prévention devrait occuper une place majeure afin de bien connaître le cycle dans lequel elle s'inscrit et AGIR avant qu'il ne soit trop tard.

Plusieurs organismes ont travaillé de concert à la réalisation de ce projet : le Centre des femmes de Rosemont (CFR), La maison grise, L'Inter-val, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal (CAVAC), le poste 44 du SPVM, l'AFPAD, ainsi que plusieurs bénévoles.

Cette activité est née à la suite du décès par homicide de Gabrielle Dufresne-Élie le 8 juin 2014. Cette adolescente a été assassinée par son ex-petit ami qui n'acceptait pas la rupture de leur relation. Il lui a proposé une dernière rencontre dans une chambre d'hôtel, rencontre où la violence amoureuse était elle aussi au rendez-vous. Qui était Gabrielle? Elle était reconnue pour être simple, courageuse, persévérante, altruiste et elle n'acceptait pas l'injustice sociale. Afin de donner un sens à ce grand drame qui a bouleversé leurs vies, Marlène Dufresne, la mère de Gabrielle, ainsi que tous les membres de sa famille ont voulu honorer sa mémoire et dénoncer la violence amoureuse.



Hommage aux victimes – Ferme Guyon

Le 14 mai 2016 a eu lieu le premier volet d'un projet en collaboration avec la Ferme Guyon de Chambly « Une fleur pour soigner des cœurs ». Le but visé était de sortir de l'isolement les familles membres de l'AFPAD et d'honorer la vie de leurs victimes tout en étant imprégné d'un cadre vivifiant et entouré de couleurs, de joie et de beauté. Plus de 70 familles membres, amis de l'AFPAD et leurs enfants étaient présents pour célébrer la vie où le soleil était aussi au rendez-vous pour réchauffer leurs cœurs!

Une cérémonie fut réalisée dans la grange ancestrale afin que l'on se souvienne de nos victimes et de leurs vies sur terre. Des témoignages furent exprimés en leur mémoire afin que l'on n'oublie jamais que nos victimes ont existé et que nous continuons à les aimer malgré leur absence parfois si lourde à porter.

Nous remercions grandement **Patrick Desautels** d'avoir accepté d'agir à titre de porte-parole de notre activité en témoignant son histoire et en offrant un message d'espoir à toutes nos familles de victimes. Nous avons invité les membres à déposer une photo de leur proche victime dans un panier à titre symbolique pour honorer leur mémoire. Nous remercions nos membres de leur belle solidarité envers chaque famille. Ces moments ont été captés sur vidéo et on peut les consulter dans l'article suivant : <http://afpad.ca/ceremonie-hommage-aux-victimes-a-ferme-guyon/>



Semaine des victimes 2016

Sous la thématique « La puissance de nos voix », l'AFPAD a choisi d'unir ses forces avec Deuil-Jeunesse et VASAM pour sensibiliser la population aux réalités vécues par nos victimes dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels 2016.

Chacun de nos organismes a choisi cinq (5) affirmations percutantes pour mieux informer les gens sur ce que vivent nos victimes. Les résumés de ces « Saviez-vous que? » ont été présentés dans des vidéos, ainsi que sur des cartons imprimés, et notre bulletin AFPAD Express du mois de juin 2016 présente les textes questions et réponses complètes.

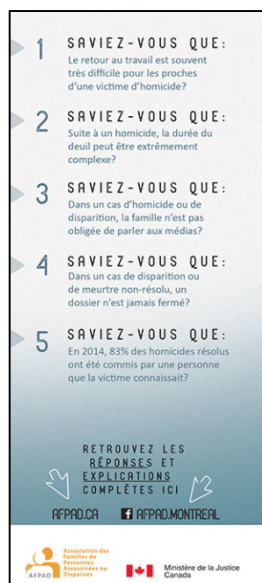
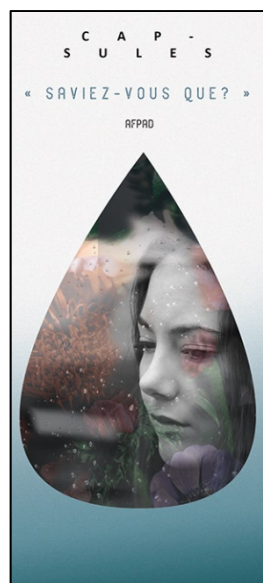
COCKTAIL DE LANCEMENT

Pour lancer la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels, l'AFPAD, Deuil-Jeunesse et VASAM ont organisé un cocktail de lancement lors d'un 5 à 7 le dimanche 29 mai 2016 au restaurant Signé MC Lepage au Musée national des beaux-arts de Québec où nos capsules vidéo « Saviez-vous que? » ont été dévoilées en primeur. L'objectif était d'unir nos voix à celles de nos partenaires pour mieux informer la population sur les différents types de victimes de chacun de nos organismes.



CAPSULES VIDÉOS

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont accepté de participer à ces capsules : les résultats sont des plus touchants. L'ensemble des vidéos sont disponible sur la chaîne YouTube de l'AFPAD (officiel) : https://www.youtube.com/channel/UC6D581_aQ3FvEPO3_2xN7pA



Atelier de yoga

Pour préparer l'arrivée de l'automne, nous avons proposé un atelier de 3 heures sur la thématique du yoga avec Caroline Berthelette, professeure certifiée et fondatrice d'EssenceYoga Hatha Traditionnel, le samedi 27 août 2016 au Studio Caravane à Montréal où une douzaine de membres ont bénéficié de cette activité bénéfique.

L'atelier était en trois volets : d'abord une présentation du yoga et ses bienfaits pour les personnes vivant avec une souffrance, ensuite une séance de yoga pour débutant (postures de base, techniques de respiration, équilibre) et enfin un dîner santé afin de poursuivre les échanges entre les participants.



YOGA Atelier d'introduction
et sérénité

Le samedi 27 août 2016
de 10 h 30 à 13 h 30

Gratuit pour les membres

Horaires

10 h 30	Présentation du yoga et ses bienfaits pour les personnes vivant avec une souffrance profonde
11 h 00	Séance de yoga débutant (postures de base, techniques de respiration, équilibre)
12 h 30	Dîner santé et échanges

Studio Caravane
903, rue St-Zotique Est
Montréal

Beaubien

VOTRE PROFESSEURE
Caroline Berthelette, Essence Yoga

Fondatrice des classes et activités d'EssenceYOGA Hatha Traditionnel, enseignante certifiée par la Fédération française et internationale de yoga et pratiquante depuis bientôt 7 ans, Caroline Berthelette décline un langage particulier, depuis lequel elle demeure dans une constante quête d'évolution, de paix et d'équilibre. Un vécu particulièrement cathartique constitue son horizon et procure majeure partie de son existence, l'ayant mené, malgré certains moments de noirceur et de souffrance, à s'aider et passer dans celle-ci afin d'apprendre à y grandir, dans la vérité de ce que la vie nous oblige parfois à faire face. Le travail constant au niveau thérapeutique, que ce soit par le biais de la psychomotricité, de l'art (DUMI arts plastiques), de la musique (McGill Conservatory of Music, piano), par le droit de s'exprimer de tout son être dans une intense discipline, l'a mené à la pratique de yoga, lequel est un outil désormais accessible à l'intérieur de soi. Filles collaboratrices de l'AFPAD, elle partage notamment les bienfaits de la découverte de ses outils, dans ce parcours que l'en ne comprend pas toujours et dans lequel y réside, toujours, le meilleur de soi.

Namaste

PLACES LIMITÉES, RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES
Veuillez confirmer votre présence avant le 22 août

514 396-7389 ou 1 877 484-0404 ou
administration@afpad.ca

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues
AFPAD



Journées de grandes conférences

Les grandes conférences présentées à l'automne 2016 ont été accueillies avec un grand intérêt par plus de 125 membres et partenaires qui ont assisté à deux belles journées informatives.



Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues
AFPAD

JOURNÉES DE GRANDES CONFÉRENCES

MONTRÉAL

LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2016
de 9 h à 15 h 30

ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL
(salle l'Auberge)
3800, chemin Queen-Mary, Montréal
DÎNER INCLUS
Coût de l'activité : 10 \$
(contribution volontaire)

CONFÉRENCIERS

MONTRÉAL

Sergente Isabelle Legault,
Module d'aide aux victimes à la Sûreté du Québec

Sergent-détective Jean-Yves Mc Cann,
profileur criminel à la Sûreté du Québec

Me Anne-Andrée Charrette,
Directeur des poursuites criminelles et pénales

Élaine Thériault,
Bureau des services aux victimes,
Service correctionnel du Canada

Jean-François Guérin,
journaliste Réseau TVA

QUÉBEC

LE SAMEDI 5 NOVEMBRE 2016
de 9 h 30 à 16 h 30

HÔTEL CLASSIQUE DE QUÉBEC
(salle Borduas)
2815, boul. Laurier, Québec
DÎNER INCLUS
Coût de l'activité : 10 \$
(contribution volontaire)

INVITÉS

QUÉBEC

Steve Desroches,
lieutenant-détective au Service de police de la Ville de Québec

Mario Vézina,
Capitaine du Module des crimes majeurs au Service de police de la Ville de Québec

Stéphan Parent,
cinéaste enquêteur

Denis Therriault,
journaliste Réseau TVA

Me Josée Lemieux,
Directeur des poursuites criminelles et pénales

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
administration@afpad.ca ou 1 877 484-0404

Soupers de Noël entre membres

Sachant que la période des fêtes est un moment difficile à passer pour nos membres, nous organisons chaque année un souper de Noël dans les grandes régions de Montréal et de Québec.

LAVAL

C'est ainsi que le 10 décembre 2016, une vingtaine de membres de l'AFPAD se sont réunis à Laval, autour de la grande table de l'excellent restaurant le Soya. Nous avons fait le tirage de quelques cadeaux et nos échanges furent très agréables et réconfortants, comme toujours.

QUÉBEC

Le souper des fêtes du 10 décembre 2016 a eu lieu au restaurant Casa Grecque à Québec. Une vingtaine de personnes étaient présentes et nous en avons profité de ce souper pour souligner les luttes de Nadine Brillant et de Marta Rzepkowska qui ont obtenu gain de cause en étant reconnues comme « victimes » auprès de l'IVAC.

Tous les membres ont salué le courage et la détermination de ces deux mères qui ont traversé la pire des épreuves, soit l'assassinat de leurs enfants. Suite au jugement de la Cour Supérieure dans le dossier de Nadine Brillant et la parution de l'émission J.E., la ministre Stéphanie Vallée est venue confirmer la reconnaissance de ces parents d'enfants assassinés par un ex-conjoint, au niveau de leur statut de victime, dans la Loi des victimes d'actes criminels.



Déjeuners-causeries

Les déjeuners-causeries sont parmi les activités les plus appréciées par nos membres où les familles sont invitées à partager leur expérience et s'offrir un soutien mutuel. Ces rencontres sont animées par un ambassadeur bénévole qui a vécu un drame similaire, ce qui permet aux participants d'être appuyés et compris. Lors de certains déjeuners-causeries, des professionnels sont invités à animer une mini conférence afin d'offrir des outils et des conseils à nos membres dans un but de prendre soin de leur santé émotionnelle, physique et psychologique.

Régions	Nombre de déjeuners	Moyenne des participants	Conférenciers invités
(01) Bas-Saint-Laurent	1	6	-
(02) Saguenay – Lac-Saint-Jean	7	13	Psychologue indépendant Santé mentale Québec Entraîneur et nutritionniste Zoothérapeute
(03) Capitale-Nationale	5	12	Deuil-Jeunesse Santé mentale Québec Spécialiste en nutrition Psychologue indépendant Auteur
(06) Montréal	6	15	Service correctionnel CAVAC Naturopathe
(07) Outaouais	2	4	CAVAC
(14) Lanaudière	3	6	Deuil-Jeunesse CAVAC
(15) Laurentides	5	13	Deuil-Jeunesse Psychologue indépendant Naturopathe
(16) Montérégie	3	9	Psychologue indépendant Spécialiste en relation d'aide
(17) Centre-du-Québec	1	3	Service correctionnel

SUBVENTIONS ET FINANCEMENT



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

Subventions gouvernementales

BAVAC

Pour cette année 2016-2017, l'AFPAD a bénéficié d'une subvention du ministère de la Justice du Québec via le programme de subvention du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) au montant de **185 000 \$** pour ses opérations régulières. Sans ce renouvellement annuel, l'AFPAD ne pourrait être ce qu'elle est aujourd'hui et nous sommes très reconnaissants de l'appui renouvelé du BAVAC.

JUSTICE CANADA

Pour la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels 2016, le ministère de la Justice du Canada nous a accordé un montant de **9000 \$** pour promouvoir notre association pendant cet événement. Ce financement a servi à mettre en place des vidéos d'information en collaboration avec Deuil-Jeunesse et VASAM, ainsi que de produire des cartons « Saviez-vous que? » pour informer la population et les intervenants du milieu des services offerts par nos organismes afin d'aider à mieux comprendre la détresse que vivent nos clientèles.

Club Rotary

Le Club Rotary de Dolbeau-Mistassini a accepté d'appuyer financièrement l'AFPAD dans ses activités régionales du Saguenay – Lac-Saint-Jean lors de sa soirée annuelle « Les Fantaisies du Rotary » qui s'est tenue le 27 janvier dernier : une somme de **5000 \$** a été versée à un fonds spécial dédié à la région qui servira aux activités et à la promotion de l'AFPAD localement. Nous remercions le Club Rotary Dolbeau-Mistassini pour sa générosité, ainsi que notre bénévole Nicole Bau d'avoir initié ce projet.

Tournois de golf CANASA

Un grand merci à la CANASA qui, depuis plusieurs années, organise des tournois de golf et nous y invite pour assurer notre activité de levée de fonds. Nous tenons également à remercier Danielle Paquin, directrice de la division du Québec, de son implication dans l'organisation de cet événement et de son appui à notre cause. L'Association canadienne de la sécurité (CANASA) est une association nationale à but non lucratif vouée à l'avancement de l'industrie de la sécurité.

MONTRÉAL

Le 19 mai 2016 avait lieu le tournoi de golf annuel de la CANASA à Montréal. Durant cette journée, une soixantaine de personnes étaient présentes et ont eu l'occasion de mêler plaisir et générosité en participant au tournoi de golf et en contribuant à une campagne de financement au profit de notre association.

À cet effet, l'AFPAD a vendu 27 billets de tirage pour une remise de prix et un bâton de hockey du Club des Canadiens de Montréal a été mis à l'enchère. Au total, plus de **850 \$** de dons ont été amassés.



QUÉBEC

Pour le tournoi de golf de la CANASA du 15 septembre 2016, environ **2500 \$** ont été récoltés à la suite de mises en enchères de différents prix, en plus de la vente de billets pour notre campagne de financement « Tirage de 5 prix ». Ce tournoi se déroulait au Club de Golf Montmorency dans la région de Québec.

Merci à tous les golfeurs de la CANASA!

Encan Web

Grâce à la généreuse contribution de plusieurs dizaines de donateurs, nous avons pu mettre aux enchères une grande variété d'objets et de forfaits de différentes catégories. Nous sommes fiers d'annoncer que nous avons atteint notre objectif de **10 000 \$**.

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'entreprise Eclipse Solutions Audiovisuelles de leur aide à mettre en place l'encan via leur plateforme macause.com.

Des entreprises, des organismes, des artistes-peintres, des artisans et des donateurs personnels nous ont permis de mettre en place une campagne de financement hors du commun et nous les remercions tous du fond du cœur.

ENCAN WEB 2016

Aidez-nous à soutenir les proches de victimes d'homicide et de disparition criminelle

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD)

Categories: sport et santé, activités et divertissement, oeuvres d'art, FORAITS TOURISTIQUES, restaurants, DÉCORATION, AUTOMOBILE, soins esthétiques, vêtements et accessoires, gourmandises et vin

afpad.ca/encanweb du 8 au 17 novembre

Instructions: Aller sur www.macaused.com et cliquer sur « S'inscrire »
Entrer le nom de l'encan - AFPAD
Inscrire votre nom, courriel et cellulaire
Miser sur les items de votre choix!

PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

GRAVEL



demersbeaulne



AFEAS régional Saguenay-Lac-Saint-Jean Chibougamau | Alena Plihal, artiste-peintre | Artisans du Lac-Saint-Jean | Artmotion International | Belle jusqu'au bout des doigts | Bistro Les Garçons | BMW Canbec | Boris Bistro | Brasserie La Chouape | Buonanotte | Caisse Desjardins Nord de Lanaudière | Cania distribution | Carlson Wagonlit | Carole Roberge Massothérapie | Cathy Jolicoeur, artiste multidisciplinaire | Centre de Carreaux Céramique Italien | Centre Dentaire Les Cours | Chez Sophie Fleurie | Concept Coiffure Esthétique | D.M. Sports | Diane Larose, artiste-peintre | Douceur & Caprices | Ferme Guyon | Ferme Olofee | Gabriel Landry, artiste-peintre | Gestion Louis Giguère (franchisé McDonald) | Gourmet du Village | Gravel Décarie Chevrolet Buick Cadillac GMC Ltée | Héli-Tremblant | Hôtel de la Boréale | Hôtel du Jardin | Hôtel Nelligan | i.rags | Institut de beauté Marie-Té | Isabelle Kramer, professeure de yoga | La Ferme 3 J | La Grotte des Fromages | La maison des Augustines | La Maison du Bleu | Le Groupe Besner | Les amis de Sébastien Métivier | Les tricots de Nadia | Location Haute Matawinie | Mags à rabais | Marcalain Marticotte, artiste-peintre | Marché 440 | Marie-Catherine Péloquin, artiste-peintre | Mercuri Montréal | Moulin A. Coutu | Paintball Mirabel | Papillon International inc. | Photo Naïve | Pure Coaching | Quindici15 | Ristorante Andrea | Ristorante Pizzeria Corneli | Samuel Thivierge, acteur et réalisateur | Studio Bliss Massage & Yoga | Terroir et décoration | Toitures Fournier | Tourisme Manawan | Vignoble La Mission | Vpilates | Zoo sauvage de St-Félicien

Tirage de 5 prix

L'AFPAD et Deuil-Jeunesse ont uni leurs forces pour amasser des fonds qui aideront à parrainer des familles et des jeunes dans leur deuil. Pour cette campagne de financement, 2000 billets étaient disponibles au coût de 10 \$ chacun et cinq (5) prix ont été tirés le 10 décembre 2016. En tout, 1561 billets de tirage ont été vendus et en retirant les frais administratifs, ce sont **14 138,55 \$** qui ont été départagés entre nos organismes pour une belle levée de fonds! Nous remercions sincèrement nos généreux commanditaires pour leur appui dans cette campagne :



GAGNANTS

1er prix – Télévision Sony 48 pouces – Mélanie Soucy (région de la Capitale-Nationale)

Ce prix d'une valeur de 800 \$ est offert gracieusement par l'entreprise CEV qui se spécialise dans les communications audio, vidéo et multimédia.

2e prix – Certificat-cadeau Bicycles Quilicot – Marie-Claude Quirion (région de l'Estrie)

Bicycles Quilicot, une entreprise centenaire ayant des points de service à Montréal, Laval et Sainte-Thérèse, ainsi qu'une boutique en ligne, contribue à ce certificat-cadeau d'une valeur de 500 \$.

3e prix – Forfait au Manoir du Lac William – Isabelle Marcoux (région de la Capitale-Nationale)

Ce forfait pour deux personnes d'une valeur de 425 \$ au Manoir du Lac William comprend une nuitée en chambre de luxe, un souper gastronomique 5 services au restaurant de l'établissement, un déjeuner et l'accès aux activités.

4e prix – Forfait à l'Auberge du Lac Taureau – Patrick Latour (région de la Montérégie)

D'une valeur de 225 \$, ce forfait à l'Auberge du Lac Taureau permettra à deux personnes de profiter d'une nuitée en chambre forestière, d'un petit déjeuner buffet, d'un bon de deux consommations au bistro-bar, ainsi que l'accès à la piscine et au bain tourbillon.

5e prix – Certificat-cadeau Amerispa – Marie-France Marcil (région de Montréal)

Un certificat-cadeau d'une valeur de 200 \$ permettra au gagnant de ce prix de se détendre dans le Centre Amerispa de son choix.



TIRAGE
au profit de deux causes

L'AFPAD et Deuil-Jeunesse unissent leurs forces pour amasser des fonds qui aideront à parrainer des familles et des jeunes dans leur deuil.

DEUIL-JEUNESSE

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues

Tirage le 10 décembre 2016

PRIX À GAGNER

1er prix	TÉLÉVISION SONY 48 POUCES	valeur de 800 \$
2e prix	CERTIFICAT BICYCLES QUILICOT	valeur de 500 \$
3e prix	FORFAIT MANOIR DU LAC WILLIAM	valeur de 425 \$
4e prix	FORFAIT AUBERGE DU LAC TAUREAU	valeur de 225 \$
5e prix	CERTIFICAT-CADEAU AMERISPA	valeur de 200 \$

Merci à nos commanditaires

CEV QUILICOT WILLIAM AUBERGE DU LAC TAUREAU

Chaque billet **10\$**

Pour acheter un des 2000 billets imprimés pour ce tirage :
AFPAD - 8540, rue Beaubien Est, bur. 210, Montréal - administration@afpad.ca
Deuil-Jeunesse - 8007, boul. Mathieu, Québec - info@deuil-jeunesse.com

Règlements du concours : <http://afpad.ca/tirage2016>

Ferme Guyon

Le projet en collaboration avec la ferme Guyon a eu lieu en deux volets : printemps et automne. À travers ce projet unificateur et très symbolique, nous avons fêté la beauté de la vie et rendu hommage à nos victimes.

PRINTEMPS

C'est ainsi que le 14 mai 2016, soixante-et-onze familles membres de l'AFPAD se sont réunies et ont passé une superbe journée ensoleillée en visitant le merveilleux site de la Ferme Guyon avec sa papillonnerie, sa fermette, son magasin général et ses fleurs magnifiques. Nous avons partagé un pique-nique et avons rendu un bel hommage à nos victimes dans la grange ancestrale.

En cette journée, le propriétaire Sébastien Dion a proposé de faire un don à l'AFPAD à travers la vente de 4 différentes catégories de fleurs. Pour chaque caissette vendue, 1 \$ était remis à l'AFPAD. Au total, **1000 \$** ont été amassés par la vente des fleurs.

AUTOMNE

Le 17 septembre 2016, nos membres furent invités à fêter les récoltes à la ferme. Lors de cette magnifique journée, ils ont pu assister et participer à une envolée de 500 papillons. Cet événement extraordinaire et tellement symbolique fut réalisé en hommage à nos chers disparus.

L'envolée fût fort appréciée par les petits et les grands de l'AFPAD et nous avons reçu d'excellents commentaires de la part de leurs amis. La levée de fonds d'automne nous a permis d'amasser **575 \$** et nous remercions chaleureusement monsieur Sébastien Dion, son équipe, ainsi que tous les donateurs qui ont été sensibles à la noble cause de l'AFPAD.

Activité familiale
Le samedi 14 mai 2016 à la Ferme Guyon

Une fleur pour soigner des coeurs

En cette période de l'année où tout renaît, nous vous invitons à la campagne pour célébrer la vie, à la mémoire de nos victimes.

Nous vous proposons de passer une journée sur le site enchanteur de l'une des plus belles fermes de la Montérégie : la Ferme Guyon.

COVOITURAGE DISPONIBLE SUR DEMANDE

Adresse de la Ferme Guyon
1001, Patrice-Farrar
Chambly (Québec) J3L 4A7
www.fermeguyon.com

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues
AFPAD

HORAIRE DE LA JOURNÉE

- 9 h 30 Accueil et inscription
- 10 h 00 Visite guidée de la ferme
- 11 h 15 Cérémonie à la mémoire de nos victimes et présentation des fleurs à l'honneur de l'AFPAD
- 12 h 00 Dîner libre (apportez votre pique-nique ou mangez au restaurant de la ferme)
- 13 h 30 Visite guidée de la papillonnerie
- 14 h 30 Visite libre : pépinière et serres
Magasinage au magasin général
- 15 h 30 Prix de présence
Clôture de la journée

Gratuit pour les enfants
moins de 12 ans

Tarif : 5 \$
par personne

Dîner libre

Prix de présence

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 11 MAI 2016
514 396-7389 ou 1 877 484-0404 ou administration@afpad.ca

Dons privés

L'AFPAD reçoit divers dons au cours de l'année, soit de ses membres, de Centraide, de successions ou de la population générale à la suite d'événements tragiques dans différentes régions. Cette année, nous avons reçu de généreux dons à la mémoire de victimes d'homicide et de disparition et nous tenons à remercier tous ces donateurs pour leur soutien auprès des familles, ainsi que leur appui à notre cause.

À LA MÉMOIRE DE CLÉMENCE BEAULIEU-PATRY

Lors des funérailles pour la jeune Clémence Beaulieu-Patry, assassinée à l'âge de 19 ans sur son lieu de travail en avril 2016, la famille a proposé à ses proches de diriger leurs dons à l'AFPAD. De plus, le salon funéraire accueillant la famille a offert de verser un montant significatif à l'AFPAD en guise de soutien et d'empathie. En tout, ce sont **4115 \$** qui ont été versés à l'AFPAD et nous sommes reconnaissants de l'appui à notre cause par toutes ces personnes qui ne connaissaient pas l'AFPAD avant cette tragédie.

À LA MÉMOIRE DE FRANCINE BISSONNETTE

À la suite du décès de Francine Bissonnette, assassinée par son conjoint en juin 2016 à l'âge de 62 ans, ses proches se sont mobilisés en créant une levée de fonds au nom de l'AFPAD. Leur geste a permis d'amasser environ **3500 \$** et de dénoncer la violence conjugale afin d'honorer la mémoire d'une femme qui était tant aimée.

À LA MÉMOIRE DE PASCAL RICARD

Victime d'un homicide en 2015, le corps de Pascal Ricard a enfin été retrouvé 14 mois après sa disparition. La famille a donc organisé une célébration en hommage à la vie du jeune homme le 26 juin 2016. Environ 75 personnes y ont participé, dont beaucoup d'amis qui ont raconté quelques anecdotes en souvenir de Pascal. En prévision de dons que les proches souhaitaient offrir à la mémoire de Pascal, ses parents ont souhaité dédier ces dons à l'AFPAD : **250 \$** ont été amassés et nous remercions chaleureusement la famille de sa générosité.

À LA MÉMOIRE DE GASTON BEAULIEU

Disparu depuis 2007, la famille Beaulieu a organisé une célébration de funérailles en avril 2016 à la mémoire de Gaston Beaulieu afin de mettre un baume sur leur deuil après 9 années. La sœur de Gaston a dirigé des dons offerts par les proches vers l'AFPAD et ce sont **220 \$** qui ont été cumulés via notre lien personnalisé CanaDon; nous la remercions chaleureusement de ce geste symbolique.

COMMUNICATIONS ET MÉDIAS



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

Site Web et médias sociaux

SITE WEB

Le site Web de l'AFPAD est mis à jour régulièrement :

- Des articles concernant notre actualité et des invitations aux activités en cours sont ajoutés régulièrement sur la page d'accueil.
- Des liens vers des médias (articles de journaux ou fichiers audio) sont ajoutés dans la section « Fil de presse » lorsqu'on parle de l'AFPAD dans l'actualité.
- Le bulletin AFPAD Express devient disponible dans la section « Documentation » à chaque mois
- Une nouvelle section « Témoignages » a été ajoutée où l'on accède à des vidéos et à des récits de nos membres quant à leur parcours de vie
- Des conférenciers offrent parfois de la documentation aux membres afin de se référer à des outils de qualité et des conseils : ces documents se trouvent dans la nouvelle section « Boîte à outils »

MÉDIAS SOCIAUX

Le principal outil utilisé pour communiquer avec nos membres via les médias sociaux est Facebook. Plusieurs membres et partenaires nous suivent sur cette plateforme et partagent nos publications avec leur entourage.

Facebook

<https://www.facebook.com/afpad.montreal>

Au 30 mai 2017, nous avons 884 personnes qui suivaient notre page. Les publications ayant le plus d'impact sont celles où un membre de l'AFPAD paraît dans les médias, le partage d'information sur une personne portée disparue, les condoléances à une famille vivant un drame dans l'actualité, la promotion d'une émission de télévision portant sur des cas d'homicide ou de dossiers non résolus et des vidéos concernant l'AFPAD dans les médias.

Twitter

<https://twitter.com/afpad>

Ce média doit être utilisé plus régulièrement par l'AFPAD, car il permet d'atteindre davantage les journalistes et politiciens. Ce sera un défi dans la prochaine année de mieux utiliser ce réseau social.

Entrevues dans les médias

Clémence Beaulieu-Patry

2016-04-17 – [Bruno Serre supporting the parents of Maxi murder victim](#) (Domenic Fazioli, Breakfast Television)
2017-01-06 – [Entrevue avec Nancy Roy concernant le meurtre de Clémence et l'indemnisation CSST](#) (98,5 FM)

Je suis Gabrielle et procès du meurtrier

2016-05-06 – [Meurtre de Gabrielle : sa mère veut déposer un projet de loi](#) (Nouvelles Hochelaga-Maisonneuve)
2016-05-12 – [Marche contre la violence amoureuse](#) (LCN en direct, TVA Nouvelles)
2016-11-18 – [Convoquée pour être jury au procès du présumé meurtrier de sa fille](#) (TVA Nouvelles)
2016-12-08 – [For Montreal mother of slain teen, waiting for justice adds to shock, pain](#) (article sur CBC News)

Hommage aux victimes à la Ferme Guyon et au Zoo sauvage de St-Félicien

2016-05-07 – [Survivre à l'horreur](#) (Le Quotidien, Progrès-Dimanche)
2016-05-13 – [Renaître après l'assassinat de ses trois enfants](#) (Radio-Canada)
2016-05-14 – [Difficile d'obtenir de l'aide pour les proches des victimes](#) (TVA Nouvelles)
2016-05-14 – [«Je peux pas accepter qu'il est parti avant moi»](#) (TVA Nouvelles)
2016-05-14 – [Ses trois enfants assassinés : Patrick Desautels, un modèle de courage](#) (Journal de Chambly)
2016-05-14 – [Un père endeuillé lance un message de courage](#) (Journal de Montréal)

Semaine des victimes et survivants d'actes criminels

2016-05-28 – [Lancement de capsules pour démystifier la réalité des victimes d'actes criminels](#) (Québec Hebdo)
2016-05-29 – [Un combat quotidien pour les survivants d'actes criminels](#) (Le Soleil)
2016-06-01 – [Entrevue avec Raymonde Hébert pour la Semaine des victimes](#) (SOCAM)
2016-06-01 – [Entrevue avec Deuil-Jeunesse, VASAM et AFPAD sur la Semaine des victimes](#) (Énergie 98.9 Québec)
2016-06-01 – [Entrevue sur les capsules « Saviez-vous que? » et la Semaine des victimes](#) (Radio-Canada Première)

Indemnisation et revendications à l'IVAC

2016-06-01 – [Les proches des victimes d'actes criminels exigent une bonification de leur soutien](#) (Radio-Canada)
2016-06-30 – [Ses deux fils tués par son ex-conjoint «Je veux que tu survives à ça pour souffrir»](#) (TVA Nouvelles)
2016-11-01 – [L'IVAC, une gang de sans-coeur](#) (reportage Denis Therriault pour J.E. à TVA)
2016-11-05 – [En deuil de sa soeur assassinée, son employeur lui réclame 11 000 \\$](#) (reportage J.E. à TVA)
2016-11-27 – [Un mois plus tard, rien n'a changé pour les proches d'enfants assassinés](#) (TVA Nouvelles)
2016-12-11 – [Les parents d'enfants assassinés doivent continuer de se battre](#) (TVA Nouvelles)
2016-12-16 – [Trois mères veulent être reconnues comme victimes par l'IVAC](#) (TVA Nouvelles)

Registre des prédateurs sexuels

2016-08-31 – [Entrevue radio concernant notre appui au registre public des prédateurs sexuels](#) (Ici Radio-Canada)
2016-08-31 – [Entrevue concernant notre appui au registre public des prédateurs sexuels](#) (CHOI 98.1 Radio X)
2016-09-01 – [Entrevue concernant notre appui au registre public des prédateurs sexuels](#) (Cool FM 103.5)

Conducteurs sous l'influence de drogue : des outils pour aider les policiers

2016-10-03 – [Présence de l'AFPAD à la conférence de presse du Sénateur Carignan](#) (Sénat du Canada)
2017-02-09 – [Alain Rayes dépose un projet de loi sur la détection des drogues sur la route](#) (Parlement du Canada)
2017-02-09 – [Drogue au volant : urgent de légiférer, selon le député Rayes](#) (Nouvelle Union)

Divers

2016-05-17 – [Perreault derrière les barreaux : la famille Massicotte rassurée](#) (Québec Hebdo)
2017-01-10 – [Le Club Rotary en appui aux familles de personnes assassinées ou disparues](#) (Nouvelles Hebdo)
2017-01-27 – [Toujours en deuil, onze ans après le meurtre de leur fille](#) (vidéo avec Bruno Serre à LCN – Le 9 heures)

Bulletins AFPAD Express

Les bulletins mensuels AFPAD Express informent nos membres et partenaires des activités courantes de notre association, en plus d'offrir des articles rédigés par des professionnels et des partenaires du milieu, ainsi que des témoignages de nos membres. Ce bulletin est envoyé de façon électronique à plus de 600 adresses et est distribué dans un format papier de qualité lors de chacune de nos activités.



Au cours de l'année, plusieurs personnes ont collaboré à l'écriture d'articles pour présenter leur organisme et leurs services ou offrir des suggestions de lecture ou informer sur des sujets d'intérêts. Leur collaboration est essentielle et nous les remercions sincèrement :

- | | |
|--|--|
| <p>Marie-Hélène Blanc, directrice
Association québécoise Plaidoyer-Victimes</p> | <p>Maison Monbourquette</p> |
| <p>Hon. Jean Frappier, avocat-conseil
Frappier, Crevier, Trempe, avocats</p> | <p>Sergent Jean-Yves McCann, profiteur criminel
Sûreté du Québec</p> |
| <p>Me Liette Ayotte,
notaire et conseillère juridique</p> | <p>Arlène Gaudreault, présidente
Association québécoise Plaidoyer-Victimes</p> |
| <p>Élaine Thériault, Bureau des services aux
victimes, Service correctionnel du Canada</p> | <p>Réjean Talbot, président de l'AFPAD
Expertise en dons planifiés</p> |
| <p>François Delisle, conseiller en politiques</p> | <p>Membres de l'AFPAD
qui ont rédigé un témoignage</p> |

DÉFIS RELEVÉS PAR L'AFPAD



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

La reconnaissance par l'IVAC et l'indemnisation de parents d'enfants assassinés par l'ex-conjoint(e)

Depuis l'automne 2016, l'AFPAD s'est mobilisée à travers différentes luttes qui ont donné des résultats très encourageants, et ce en particulier sur la notion de reconnaissance des victimes.

L'émission de télévision « J.E. » en novembre dernier est venue démontrer par les témoignages des parents d'enfants assassinés par un ex-conjoint, les difficultés vécues et engendrées par le drame, ainsi que les luttes juridiques qu'ils doivent affronter. Plusieurs parents d'enfants assassinés ont dû, avant la diffusion de ce reportage, s'adresser aux tribunaux administratifs afin de se faire reconnaître comme victime et recevoir une indemnité. Une décision éloquente du juge Huot de la Cour Supérieure dans la demande de Nadine Brillant est venue réitérer que ces parents d'enfants assassinés doivent être reconnus comme des victimes parce qu'ils étaient directement visés par l'agresseur, mais qui plus est, la loi de l'IVAC est une loi réparatrice et d'indemnisation et son interprétation devrait être plus souple et répondre à l'objectif visé par son instauration. Rappelons que pour être reconnue, cette mère a dû se battre durant plusieurs années devant les différents tribunaux administratifs.

Dès le lendemain de la parution de l'émission J.E., la ministre Vallée a réagi en annonçant qu'une directive serait envoyée à l'IVAC afin que les parents d'enfants assassinés par un ancien conjoint soient désormais considérés comme « victimes » au sens de la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, étant donné qu'ils étaient directement visés par le geste criminel. Ces parents, qui étaient jusqu'à ce jour considérés comme des proches, ont vu leurs statuts changer pour celui de victimes, ce qui leur octroyait plus d'indemnités, de séances de psychothérapie et d'aide et ainsi, changer considérablement leur vie, leurs luttes et leurs revendications. Cette reconnaissance est importante pour ces parents et va bien au-delà des considérations financières.

Cette reconnaissance nous questionne et nous inquiète au niveau de la catégorisation de victimes que cette directive vient créer. Donc, les parents d'enfants assassinés par un étranger sont-ils moins victimes? Nous pensons que ce geste dans la bonne direction devra être suivi par une plus grande reconnaissance de ces victimes de proches assassinés ou disparus qui sont autant victimes et sont durement éprouvées. Ces familles méritent que soit amorcée une réflexion profonde quant à une modification de la loi de l'IVAC afin de répondre plus adéquatement aux besoins et à la réalité vécue par celles-ci.

Nous travaillerons avec les différents partenaires du milieu (CAVAC, AQPV, etc.) dans le but de proposer des modifications et des dispositions de la loi, en ce qui concerne les mesures d'indemnisation et d'accompagnement de ces victimes, afin de faciliter le traitement de leur demande et l'aide qu'elles peuvent espérer recevoir. Il faut se rappeler que ces personnes n'ont jamais demandé ce qui leur arrive et que notre société doit faire en sorte de les indemniser et de réparer le tort qu'elles ont subi. L'AFPAD suivra ce dossier avec beaucoup d'intérêt dans les prochaines semaines...

L'accompagnement d'une communauté autochtone pour faire la lumière sur un drame survenu en 1977

Dans ce dossier, il était question d'un accident où cinq autochtones sont morts noyés quand le véhicule dans lequel ils étaient a plongé dans un cours d'eau. Seuls les deux conducteurs blancs avaient survécu à cet accident. Plusieurs raisons permettaient de croire à une certaine négligence et à une non-assistance à des personnes en danger...

L'AFPAD et notre administratrice représentante de la communauté, Rose-Anna Niquay, ont représenté et accompagné la communauté de Manawan afin d'aider les familles à faire la lumière quant aux circonstances dans lesquelles leurs proches ont trouvé la mort. Ces familles n'avaient jamais eu d'appui suite à cet événement tragique qui s'est passé il y a 37 ans.

Même après autant d'années, les familles ont pu enfin demander et réclamer une seconde enquête policière qui a débuté au printemps 2016. La Sûreté du Québec a annoncé à l'automne 2016 que le dossier avait été remis à la Direction des poursuites criminelles et pénales pour qu'ils puissent décider si des poursuites criminelles allaient être déposées contre les deux blancs impliqués dans l'accident. Nous sommes toujours en attente de la décision.

Dans ce dossier d'enquête, il s'avère que des zones sont demeurées très nébuleuses et ne pourront probablement jamais être élucidées. Nous croyons que malgré tout, l'ensemble des rencontres avec ces familles a pu contribuer à apporter une certaine paix dans la communauté autochtone de Manawan.

L'appui médiatique au registre de prédateurs sexuels

À l'automne 2016, l'AFPAD a donné son appui à la création d'un registre public québécois des prédateurs sexuels. L'AFPAD a demandé depuis plusieurs années la mise à niveau et l'accessibilité au public du registre des prédateurs sexuels. Notre association a aussi demandé que ce registre provincial québécois soit équivalent à celui des autres provinces canadiennes.

Actuellement, seul le Québec n'inscrit pas les agresseurs sexuels libérés d'une sentence de moins de deux ans, ce qui met en danger de façon prépondérante les victimes potentielles. Conséquemment, les prédateurs sexuels étrangers qui recherchent l'anonymat peuvent le faire de façon moins coercitive en territoire québécois.

L'objectif de ce registre est de protéger les victimes potentielles, dont les enfants qui sont malheureusement trop souvent la cible de ces prédateurs. Ce registre s'ajouterait à plusieurs autres outils qu'utilisent déjà les acteurs de l'administration de la justice et il servirait aux familles comme outil de prévention et de sensibilisation auprès de leurs enfants et des jeunes adultes de leur entourage.

En 2017, l'AFPAD suivra de près les avancées dans ce dossier qui demeure essentiel pour la sécurité du public.

PARTENAIRES ET BÉNÉVOLES



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

Bénévoles réguliers

AMBASSADEURS DES DÉJEUNERS-CAUSERIES

Nous saluons fièrement le travail de nos ambassadeurs des déjeuners-causeries qui permet à l'AFPAD d'offrir cette activité dans plusieurs régions du Québec. Les ambassadeurs détiennent un double rôle lors des déjeuners : d'abord organisateurs dans la coordination administrative avec l'AFPAD, ensuite animateurs pour accueillir le groupe de participants. Nous remercions chacun d'eux pour leurs contributions, dévouement et générosité avec les membres :

- Nancy Landry et Marc-André Raymond, ambassadeurs de la région du Bas-Saint-Laurent
- Nicole Bau, ambassadrice de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Andrée Champagne, ambassadrice de la région de la Capitale-Nationale
- Dany Brodeur, ambassadrice de la région de la Mauricie
- Chantal Dubé, ambassadrice de la région du Centre-du-Québec
- Dolores Mallet, ambassadrice de la région de Montréal
- Marguerite Jong, ambassadrice de la région de l'Outaouais
- Sylvie Dufour, ambassadrice de la région de Lanaudière
- Nicole Latour et Johanne Robinson, ambassadrices de la région des Laurentides
- Mélanie Côté, ambassadrice de la région de la Montérégie

PHOTOGRAPHE DÉVOUÉE

Lors de nos diverses activités à travers l'année, nous comptons régulièrement sur la présence d'une de nos membres qui agit à titre de bénévole dévouée à la prise de photos de nos événements dans la grande région de Montréal. Cette personne se nomme Marinella De Oliveira et nous la remercions sincèrement de son implication et de sa générosité.

GÉNÉREUX BÉNÉVOLES

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos bénévoles, incluant les membres du conseil d'administration, qui, d'événement en événement, ont su mettre en valeur l'AFPAD et les luttes auxquelles l'Association est confrontée. Que ce soit lors de levée de fonds, de commémorations, d'activités ou d'entrevues médiatiques, nous ne pourrions être rendus là où nous sommes sans la participation de nos généreux bénévoles. C'est cette solidarité qui a fait avancer les luttes si durement gagnées à travers les années.

Stagiaires

JUSTINE RAZAFINDRAMBOA – TRAVAIL SOCIAL



Dans le cadre de son stage de maîtrise en travail social à l'Université de Montréal qui s'est déroulé entre septembre 2016 et avril 2017, Justine Razafindramboa a élaboré un projet en collaboration avec l'AFPAD, soit la création d'un guide destiné aux proches de personnes adultes disparues dans des circonstances criminelles, ainsi qu'aux intervenants amenés à intervenir auprès d'eux.

L'idée de ce projet est née de plusieurs constats concernant la réalité des personnes confrontées à la disparition d'un proche adulte et de réflexions avec l'équipe de l'AFPAD. D'une part, la situation de ces familles a été peu étudiée. D'autre part, les enjeux auxquels elles sont confrontées sont trop souvent méconnus. Enfin, ces personnes ne savent pas toujours vers quelles ressources se tourner et où trouver de l'information concernant les démarches à accomplir lorsqu'un adulte disparaît. D'ailleurs, jusqu'à ce jour, aucun outil de ce type n'était disponible au Québec. L'ensemble de ce projet sera présenté lors de la Semaine nationale des victimes d'actes criminels 2017!

MALAK BOUCHARA – COMMUNICATION

Au printemps 2016, nous avons accueilli une étudiante finissante d'un baccalauréat en communication à l'Université de Montréal pour un stage de 140 heures qui s'est déroulé en mai et juin.

Nous avons grandement apprécié le travail de Malak Bouchara qui s'est intégrée à l'équipe dès le départ et son enthousiasme dans l'ensemble de nos projets. Sa maîtrise des réseaux sociaux et du montage vidéo l'a plongé dans la création de capsules vidéos pour notre projet dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels 2016, ainsi que dans la mise à jour de nos plateformes web.



École de criminologie

Suite à l'invitation de la professeure Catherine Rossi de l'École de criminologie de l'Université Laval à Québec, Bruno Serre, père de Brigitte Serre assassinée, Andrée Béchar, mère de Maryline Bergeron disparue, et Nancy Roy ont présenté la réalité et les impacts vécus par nos familles membres aux étudiants de premier cycle en criminologie à l'occasion d'un cours de Victimologie. Nous sommes persuadés que ces étudiants seront les premiers intervenants et sauront référer les organismes et services adéquats aux victimes d'assassinat et de disparition. Nous sommes toujours volontaires pour présenter nos luttes, nos services et nos outils aux nombreux étudiants dans les domaines de sciences sociales dans les différentes universités. Plusieurs étudiants ont été grandement touchés par les témoignages des deux parents invités qui leur expliquaient la réalité de leur quotidien et leur vécu suite au drame. Certains étudiants se sont même déplacés lors de conférences ultérieures de notre Association.

École nationale de police du Québec

Le 22 mars 2017, Nancy Roy, directrice générale, et Bruno Serre, administrateur, ont prononcé une conférence à l'École nationale de police et présenté les services et les outils développés par l'AFPAD depuis les dernières années. Les policiers sont les premiers intervenants à référer les familles de victimes vers des ressources, tels que les CAVAC et l'AFPAD. Il va de soi qu'ils doivent maîtriser l'importance du rôle d'une association comme la nôtre, pour la survie de tous ces parents et ces familles confrontées à l'assassinat et la disparition d'un proche.

Nous avons pris l'engagement de faire partie intégrante de la formation de tous les aspirants policiers et les policiers en formation continue, afin que notre travail de partenariat occupe une place grandissante et nécessaire pour aider les victimes de façon efficiente. D'autres rencontres sont prévues au cours des prochains mois. Nous saluons l'initiative de l'École nationale de police, ainsi que ses dirigeants, de collaborer avec l'AFPAD.

Partenaires quotidiens

Nous remercions tous nos partenaires d'affaires qui nous permettent de soutenir nos familles membres tout au long de l'année.

- Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)
- Indemnisation des victimes d'actes criminels – CNESST
- Ministère de la Justice du Québec
- Ministère de la Justice du Canada
- Ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)
- Service correctionnel du Canada
- Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV)
- Barreau du Québec
- Deuil-Jeunesse
- Enfant-Retour Québec
- CANASA
- Sûreté du Québec
- Service de police de la ville de Québec
- Service de police de la ville de Montréal
- Les divers services de police d'autres municipalités du Québec
- Bureau des procureurs de la Couronne du Québec
- Maison Monbourquette
- Emploi-Québec
- Centre local de services communautaires (CLSC)
- MADD Canada
- Université de Montréal, département de criminologie
- Université Laval, département de criminologie
- Université de Sherbrooke
- Canal D – Émission « Un tueur si proche »
- Émission J.E. sur le réseau TVA
- Émission La parole aux victimes sur le réseau TVA
- Émission LCN – Le 9 heures sur le réseau TVA
- Centre des femmes de Rosemont

PERSPECTIVES D'AVENIR



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

Des projets en développement

La prochaine année sera riche en développement de projets afin d'améliorer la qualité de nos services et d'offrir des nouveautés aux membres. Nous travaillons sans relâche pour nous renouveler et répondre aux besoins de nos familles.

- Renforcer le financement de base.
- Développer l'aide et le soutien de commanditaires par des dons corporatifs et privés.
- Organiser une soirée masquée avec des gens d'affaires, des partenaires et des familles membres le 28 octobre 2017 afin de collecter des dons précieux qui seront redistribués aux besoins des familles.
- Poursuivre des alliances et partenariats dans les développements de projets.
- Offrir des rencontres à Québec et à Montréal sur le thème des impacts psychologiques reliés au choc post-traumatique.
- Poursuivre la parution du bulletin de l'AFPAD de septembre à décembre 2017 et de février à juin 2018.
- Développer et produire un guide sur le retour au travail après un drame.
- Développer un service de parrainage.
- Proposer des déjeuners-causeries avec des conférences variées.
- Développer des ateliers d'aide thématiques.
- Distribuer le guide sur les disparitions adultes d'apparences criminelles.
- Bonifier nos plateformes Web et médias sociaux.
- Développer des services dédiés aux communautés autochtones.